

DOSSIER DE PRESSE

Projet SunSud

15 FEVRIER 2023

City Mine(d)
Energie Commune
Foyer du Sud



Partage d'énergie solaire : une solution moins chère et solidaire

La success story du projet SunSud



Lire notre premier communiqué de presse à ce sujet : <https://bit.ly/410NG6y>

Ce 15 février, les locataires du Foyer du Sud, et ses collaborateurs - Foyer du Sud, City Mine(d) et Energie Commune - célèbrent un an de partage d'électricité solaire en présence du ministre de l'Energie bruxellois, Alain Maron et de la secrétaire d'Etat au Logement, Nawal Ben Hamou. Un moment d'échanges en toute convivialité qui s'est déroulé dans la salle de Mariage de l'Hôtel de Ville de Saint-Gilles. L'occasion pour les porteurs du projet de présenter le bilan chiffré et les retours d'expériences.

Le logement social situé rue Vlogaert à Saint-Gilles est l'un des pionniers du partage d'énergie en Région de Bruxelles-Capitale. Baptisé **SunSud**, il est le **premier projet de partage d'énergie solaire dans un logement social** à Bruxelles.

Grâce à son approche unique, ce projet a pu réconcilier les enjeux sociétaux et écologiques, soit la démocratisation d'une énergie verte et locale au sein d'un immeuble de logements sociaux. Car dans une situation d'instabilité des prix de l'électricité comme nous connaissons actuellement, le modèle du partage d'énergie solaire a permis de proposer un prix stable dans le temps et – dans ce cas précis - moins cher que le tarif social.

Par ailleurs, ces résultats enthousiasmants ont pu être atteints grâce à la solidarité du comité, composé des locataires, bien décidés à prendre en main leur facture d'énergie.

Une approche collective primordiale

Par City Minde(d)

SunSud est le premier projet de partage d'énergie solaire dans un logement social à Bruxelles. Dans un contexte de fragilité sociale et de précarité énergétique, ce projet pilote teste à quel point le nouveau mécanisme de redistribution d'énergie verte, locale et moins chère amène des plus-values économiques, écologiques et sociales.

Dans l'espoir de maximiser les effets, SunSud s'est mis comme défi de construire le projet avec les locataires, c.à.d. les personnes concernées, "expertes" de leur situation énergétique, et non de le penser pour eux, ou à leur place.

Les différents services du Foyer du Sud, ainsi qu'un noyau d'habitants formé le long des ateliers et réunions organisés par City Mine(d) (2020-2021), appuyés par les ingénieurs et juristes d'Energie Commune, ont défini le pourquoi et comment du partage d'énergie qui a commencé depuis janvier 2022.

Pour la mise en œuvre, le développement et l'évaluation du projet, une structure de gestion spécifique se met en place. Celle-ci devra ancrer le rôle central des habitants et structurer de façon solide le lien de collaboration entre le propriétaire/producteur et le locataire/usager de l'électricité solaire.

Quelques citations d'habitant.e.s l'illustrent :

« Ah il y a du soleil ! Je vais lancer ma machine à laver ! Avant, j'avais un compteur bi-horaire donc je faisais tout la nuit » Myriam

« Ma voisine ne veut pas me croire que sans mon compteur bi-horaire, et avec deux factures, je vais quand même faire des économies. Vivement la première facture pour voir ce que ça donne ! » Marie-Jeanne

« On a dû apprendre des choses difficiles, mais on pouvait compter les uns sur les autres. Si quelqu'un n'avait pas bien compris, on allait en parler pour se l'expliquer, ou on organisait un nouvel "atelier énergie" » Annie

« On sentait qu'on avait une responsabilité. Le propriétaire nous a fait confiance, donc on s'est engagé. Cela a bien soudé notre groupe » Khalid

Les principaux avantages

Par le Foyer du Sud

Ce projet comporte trois grands types d'avantages qui ont motivé l'implication du Foyer qui voit une réelle plus-value non seulement pour ses locataires mais également pour s'inscrire dans le plan climat.

Avantages environnementaux

La possibilité de partager le surplus de production avec les locataires a été notre motivation pour investir dans une installation solaire. Par ailleurs, la perspective de partager ce surplus nous a également poussés à installer le plus grand nombre possible de panneaux sur le toit de l'immeuble, plutôt que de se limiter à quelques panneaux qui auraient uniquement alimenté les deux compteurs communs raccordés à l'installation. Autrement dit, ce projet a pour effet d'augmenter la production d'énergie renouvelable et de diminuer ainsi les émissions de gaz à effets de serre de la Région bruxelloise.

Avantages sociaux

Ce type de projet, grâce à sa dimension collective, contribue à la cohésion sociale au sein de l'immeuble. De plus, il suscite la curiosité des habitants et leur permet d'acquérir une meilleure connaissance des énergies renouvelables et de leur utilisation. L'inclusion d'un groupe d'habitants, dès la conception du projet, inspire confiance et motive les autres voisins à y participer. Ceci augmente le nombre de bénéficiaires ayant accès aux énergies renouvelables.

Avantages économiques

Grâce à l'offre d'une électricité moins chère et à un prix stable, le projet permet de contribuer à la lutte contre la précarité énergétique. Premièrement, bénéficie à l'ensemble des locataires grâce à une diminution des charges pour les parties communes de l'immeuble, partiellement alimentées par l'électricité produite sur le toit. Ensuite, le surplus d'électricité qui est vendu aux locataires qui ont signé un contrat est vendu à un tarif beaucoup plus bas (environ 10 centimes/kWh TTC) que celui proposé par les fournisseurs. L'autre avantage économique de ce projet est d'offrir aux locataires une stabilité des prix sur le long terme. En effet, le prix de l'électricité produite par les panneaux solaires ne dépend pas de la conjoncture internationale, contrairement à l'électricité achetée par les fournisseurs. Le Foyer a pris la décision de ne réaliser aucun bénéfice pour ce projet.

Fort de l'expérience SunSud, le Foyer du Sud a pour projet de répliquer la démarche sur d'autres sites.

Un projet soutenu par tous les acteurs-clés

Le projet est né à l'initiative de l'Échevin de l'Énergie de la Commune de Saint-Gilles, Jos Reymenants et est le fruit de la collaboration entre Foyer du Sud, Energie Commune et City Mine(d), avec le soutien de Bruxelles-Environnement.

« Le projet SunSud démontre que le secteur du logement social ne se limite pas à proposer des logements dont le loyer est adapté aux revenus des locataires, mais lance aussi des projets innovants avec la participation active de ses locataires ! Mon souhait est que cette première expérience réussie puisse non seulement inciter d'autres locataires à rejoindre cette communauté d'énergie, mais aussi inspirer d'autres SISF à développer des projets similaires qui pourraient profiter aux locataires sociaux – et pourquoi pas – aux riverains du quartier » précise la **secrétaire d'Etat au Logement Nawal Ben Hamou**.

« La crise énergétique le montre à nouveau, il est urgent de trouver des solutions innovantes et collectives pour limiter notre facture tout en limitant notre dépendance aux énergies fossiles. Le projet SunSud est un très bon exemple de ce que nous voulons pour Bruxelles : une énergie partagée, moins chère et verte. Je suis également très impressionné par les nouveaux liens que cela tisse entre les locataires. Je plaide vraiment pour que ces projets se multiplient partout à Bruxelles et plus particulièrement dans les logements sociaux régionaux ! » explique **Alain Maron, ministre de l'énergie bruxellois**.

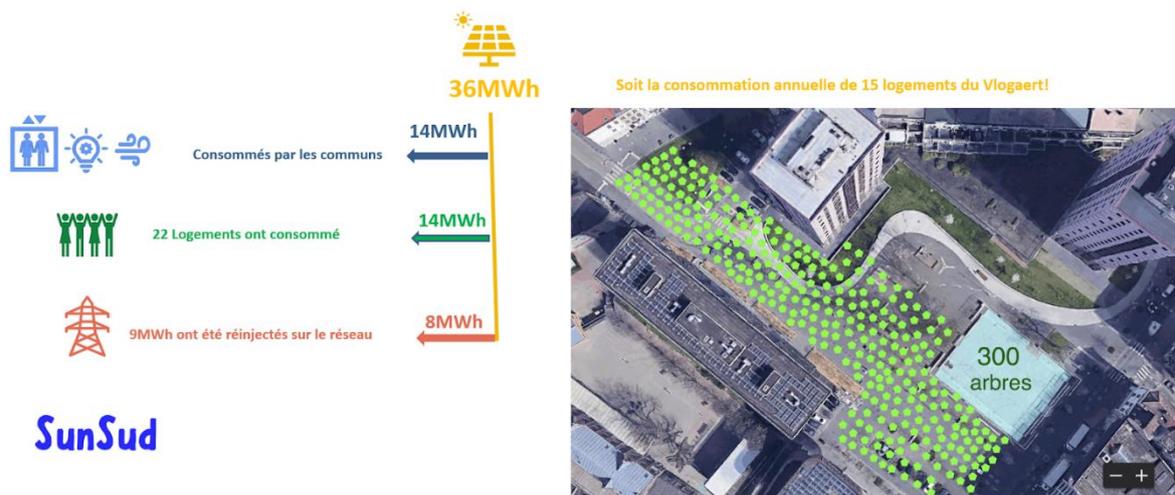
« En tant que gestionnaire de réseaux de distribution, Sibelga se veut partenaire d'une transition énergétique accessible et abordable pour tous les clients bruxellois. Grâce à des projets innovants et collaboratifs, tels que la communauté d'énergie SunSud, il est désormais possible en tant que consomm'acteurs de tirer le meilleur parti des énergies renouvelables à un prix plus avantageux et, ainsi, pleinement soutenir la neutralité carbone. En parallèle, véritable vecteur de solidarité, nous sommes convaincus que les mécanismes de partage d'énergie pourront favoriser l'inclusion de la clientèle précarisée dans le trajet vers la transition énergétique. », souligne **Inne Mertens, Directeur général de Sibelga**

Des chiffres qui parlent d'eux-mêmes

Par Energie Commune

La production totale de l'installation solaire est estimée à 36 000 kWh/an, près de 26 000 kWh étaient disponibles pour faire du partage d'énergie. Sur ce surplus d'injection, 3600 kWh ont été partagés vers 4 compteurs pour alimenter les communs.

Les chiffres de l'année



Les 20 appartements participants et 2 compteurs de locaux loués ont pu bénéficier des 14 400 kWh restants. En moyenne, chaque appartement a pu recevoir 650 kWh d'électricité solaire. Ce qui représente 20-25% de leur consommation d'électricité totale, soit des chiffres proches des propriétaires de panneaux solaires.

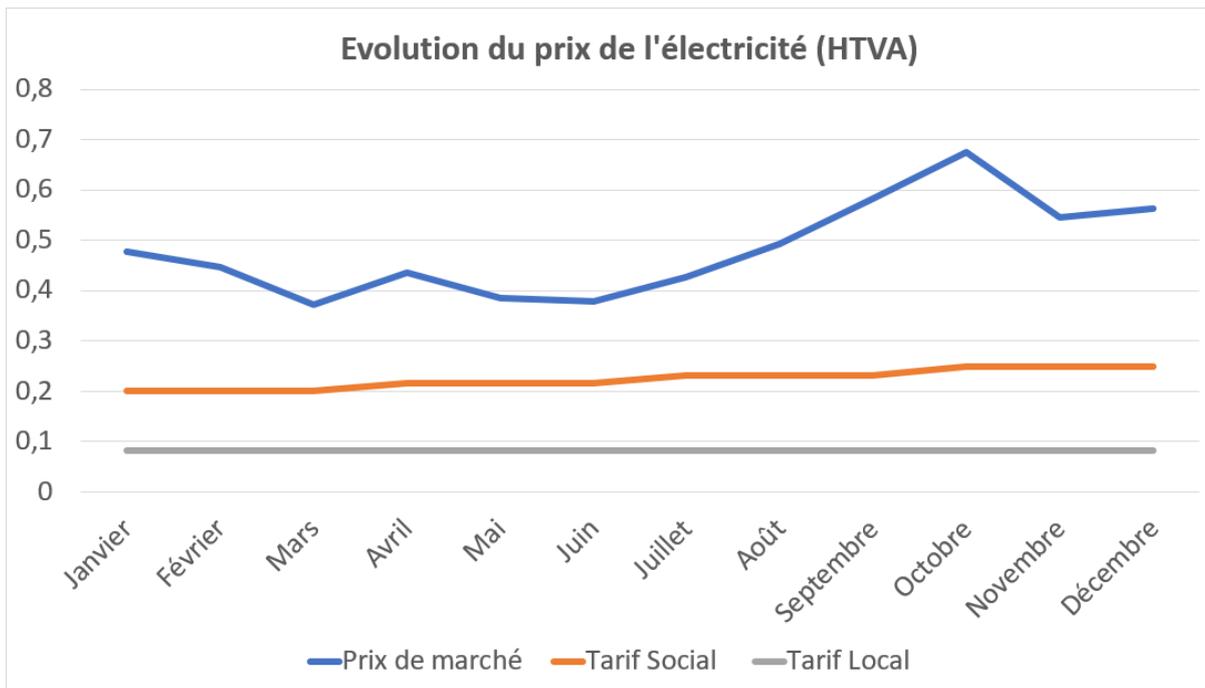
Les économies individuelles

En moyenne, une réduction de 15% de la facture énergétique

Echelle des économies réalisées sur sa facture d'électricité



Avec un tarif régulé réduits (hors frais obligatoire et réseau) et un prix de l'énergie très faible proposé par Foyer du Sud, les consommateurs ont perçu une réduction de 15% en moyenne sur leur facture individuelle. Une économie d'échelle variant entre 23€ et 310€ qui s'explique par le fait que certains participants ont consommé plus d'électricité solaire au moment où elle est produite.



Comparatif des prix de l'électricité entre le prix dit « classique », le tarif social et le tarif appliqué dans le cadre du partage d'énergie.

Enfin, Sibelga a enregistré près de 8000 kWh qui n'ont pas été partagés. Le projet pourrait donc accueillir de nouveaux participants.

Contact presse

Energie Commune : Mathieu Bourgeois - 0498 67 88 31 - mbourgeois@energiecommune.be

City Mine(d) : Sofie Van Bruystegem - 0485 188 331- elec@citymined.org

Foyer du Sud : Pierre Genot - 02 333 56 86 - pge@foyerdusud.be

